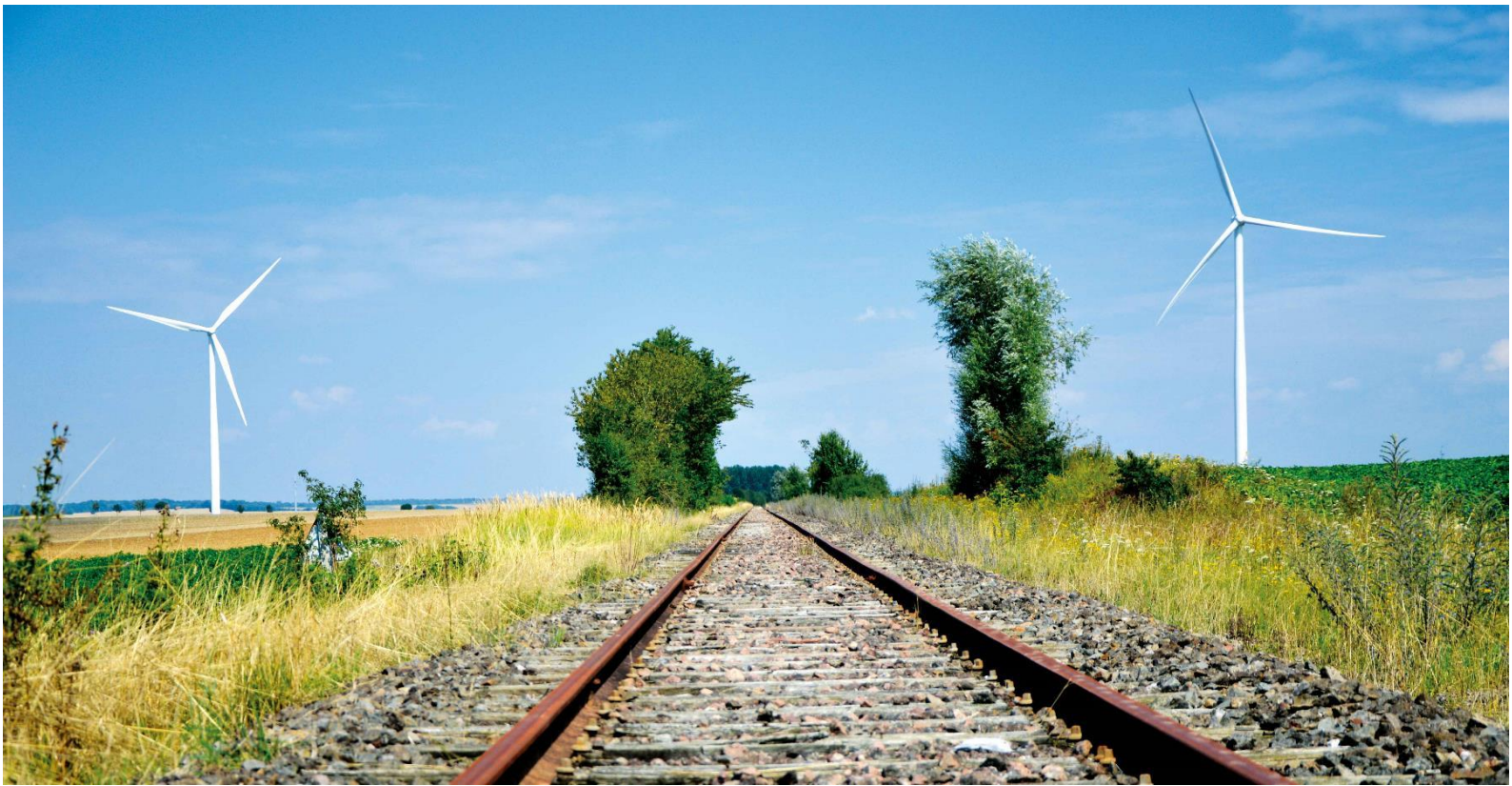




Projet éolien du Plessier-sur-St-Just

Comité des élus n°2 – Compte-rendu

Mairie du Plessier-sur-St-Just – Mardi 13 décembre 2022

Sommaire

1. Préambule	3
2. Les participants	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges.....	5
4. Les prochaines étapes	11
5. Contacts	11

1. Préambule

Depuis 2021, la société ENERTRAG étudie la possibilité de développer un projet éolien sur la commune du Plessier-sur-Saint-Just. Une zone d'études a été définie à l'Est de la commune avec la mairie. Elle est située à 1 000 m des habitations sur des parcelles privées.

Différentes études seront lancées au début d'année 2023 afin de vérifier la faisabilité de ce projet sur la zone identifiée. Leur réalisation sera confiée à des bureaux d'études indépendants, experts dans les domaines de l'analyse environnementale, acoustique, paysagère et du vent.

Convaincu aujourd'hui qu'un tel projet de territoire ne peut se réaliser sans l'intégration des acteurs locaux aux réflexions sur ce dernier, ENERTRAG souhaite que les phases de développement soient accompagnées d'une démarche de concertation volontaire, ouverte à l'ensemble des forces vives du Plessier-sur-Saint-Just, afin que chacun puisse y contribuer.

Pour mettre en place cette démarche, ENERTRAG a fait appel à l'équipe de DEMOPOLIS CONCERTATION pour l'épauler dans la mise en œuvre.

Le mardi 13 décembre 2022, une 2^{ème} réunion depuis l'entrée du projet en phase développement a été proposée aux élus de la commune. Ouverte à l'ensemble du conseil municipal, cette réunion avait pour objectifs :

- De rappeler les grandes composantes du projet et de partager ses actualités (depuis l'été et à venir) ;
- De présenter la démarche de concertation et d'information imaginée suite à la réunion du 6 juillet ;
- De préciser et enrichir la démarche, en se dotant d'un plan d'actions collectif dans les prochaines semaines notamment.

Le présent compte-rendu est dédié à la retranscription des échanges et prises de décisions réalisées en concertation avec les élus présents le 13 décembre 2022.

Vous trouverez ci-après la synthèse des échanges de cette rencontre, structurée par thématiques, retranscrivant les remarques, questions et propositions émises par les participants, ainsi que les réponses apportées par ENERTRAG.

2. Les participants

Les élus du Plessier-sur-Saint-Just :

- Monsieur Serge GAMAIN, 2^{ème} Adjoint
- Madame Maryse LEFEVRE, 1^{ère} Adjointe

ENERTRAG :

- Monsieur Paul PELLET, Chef de projet éolien

DEMOPOLIS CONCERTATION :

- Madame Lorette HAFFNER, Cheffe de projet concertation et communication publique

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

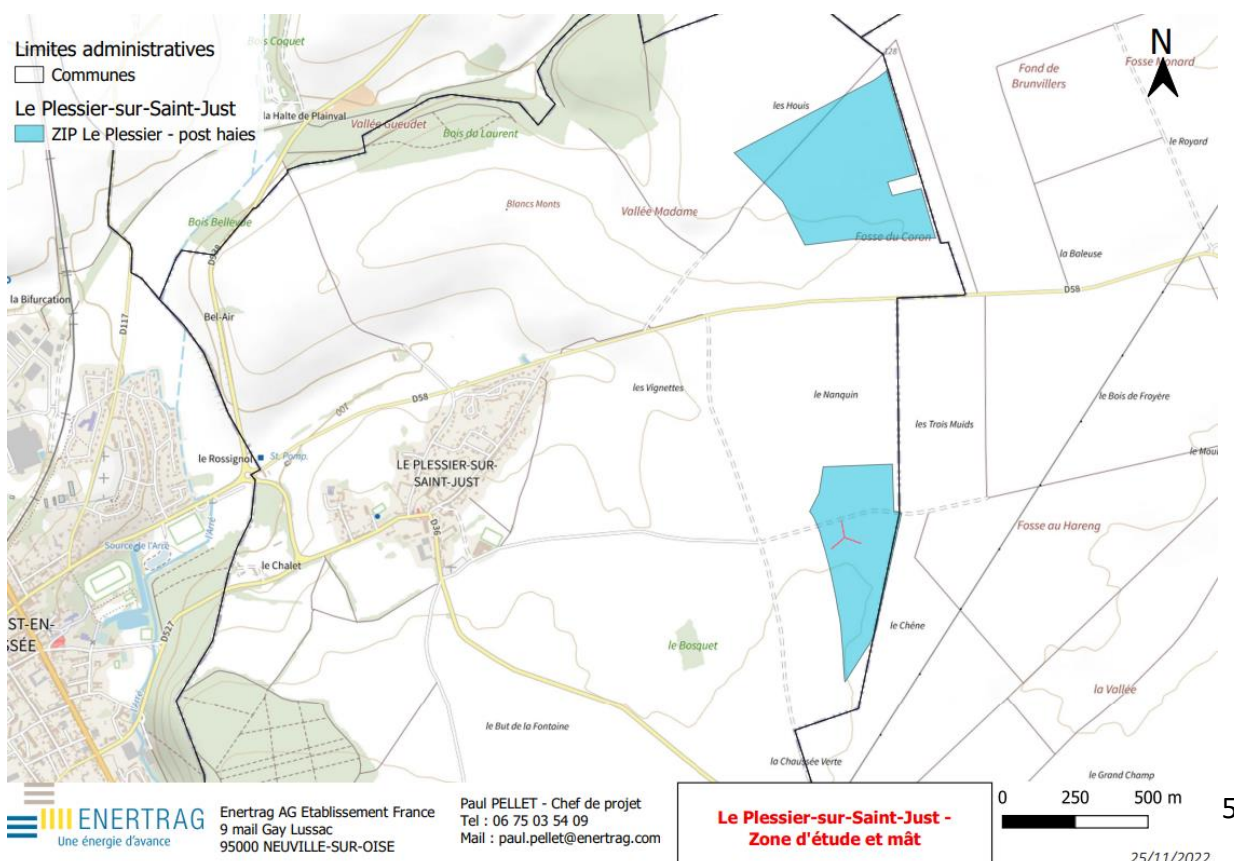
3.1 Le projet éolien du Plessier-sur-Saint-Just et ses actualités

En ouverture de séance, ENERTRAG a rappelé les principaux éléments du projet éolien et ses actualités.

A l'occasion du Comité des élus de juillet, une zone d'études ainsi qu'un potentiel de 5 éoliennes de 180 mètres bout de pale avaient été présentés. Durant l'été et courant septembre, des échanges avec un agriculteur se sont tenus autour de son projet d'agroforesterie (plantation de haies) et de sa compatibilité avec le projet éolien.

In fine, chacun des deux projets a légèrement évolué en vue de trouver une parfaite compatibilité entre agroforesterie et éolien. ENERTRAG participera ainsi à la transition agricole, écologique et énergétique du Plessier-sur-Saint-Just, via le financement de haies et d'études sur leur efficacité écologique.

Du fait de ces échanges et évolutions, une nouvelle carte a été présentée pour un potentiel de 4 éoliennes (ni plus ni moins n'étant désormais possible en termes de faisabilité technico-économique) désormais sur une ZIP resserrée :



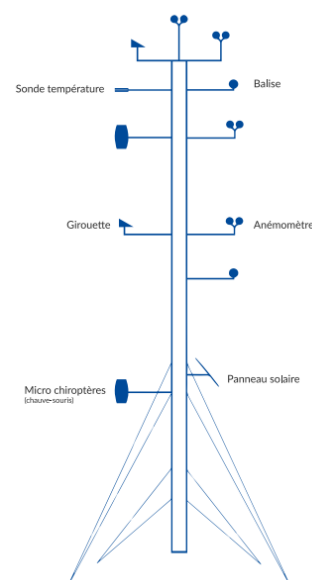
Les études vont désormais se lancer cet hiver avec notamment :

- **L'étude écologique** : menée par le bureau d'études Synergis Environnement, celle-ci débutera le 14 décembre 2022 et pour une durée de 12 mois minimum ;
- **L'étude des vents** : l'installation du mât de mesure est prévue pour fin janvier ; celui-ci restera en place pour 24 mois ;
- **L'étude acoustique** : d'une durée de 3 mois, cette étude sera réalisée en automne / hiver 2023 ; le bureau d'études n'est pas encore retenu ;
- **L'étude paysagère** : d'une durée de 9 mois, elle se lancera dans le courant de l'année 2023 (bureau d'études pas encore retenu).

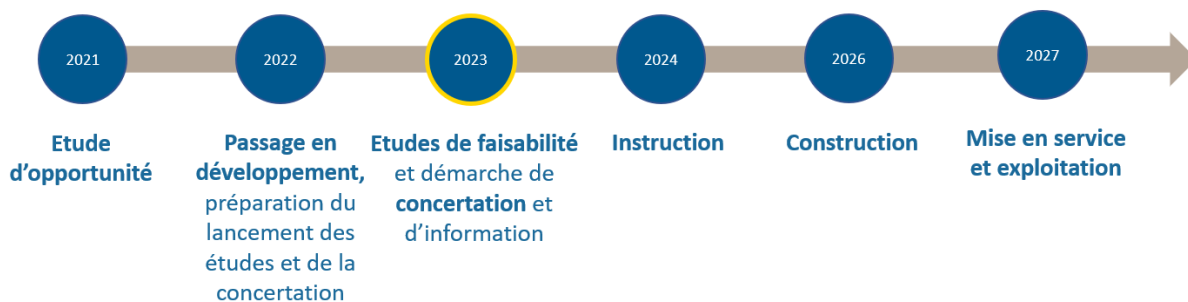
M. Paul PELLET a ensuite présenté un focus sur le mât de mesure, dont l'installation est prévue pour fin janvier 2023.

Il s'agit d'une structure métallique accueillant des outils de mesures (sonde de température, anémomètre, girouette, etc.). Il permet de quantifier la vitesse, la fréquence et la direction des vents, mais joue également un rôle dans l'étude écologique en enregistrant l'activité des chauves-souris grâce à des micros.

Les données collectées seront également corrélées de façon simultanée aux mesures de bruit ambiant dans le cadre de l'étude acoustique pour déterminer l'impact acoustique des éoliennes selon les différents régimes de vent. Ces données permettront également de définir l'inter-distance et le gabarit des futures éoliennes.



En clôture de présentation du projet et de ses actualités, M. PELLET a rappelé le calendrier global du projet jusqu'à sa mise en service et exploitation :



[Vous pouvez retrouver les informations partagées dans le support de présentation joint en annexe au présent compte-rendu.]

Au cours de la présentation ainsi qu'à son issue, les participants ont été invités à prendre la parole pour faire part de leurs questions et remarques inhérentes au projet dont voici une synthèse :

Autour des études

Question d'ENERTRAG : « Dans le cadre de l'étude paysagère, le bureau d'étude recensera et étudiera vos sites patrimoniaux. Mais il peut y avoir d'autres bâtiments ou lieux emblématiques pour vous mais non classés. Pensez-vous à certains sites en particulier ? Je sais qu'ici l'église par exemple est importante. »

Réponse d'un participant : Ici ce n'est pas l'église qui est classée mais le portail qui se trouve à proximité.

Question d'un participant : « Quand sera installé le mât de mesure exactement ? »

Réponse d'ENERTRAG : La date initialement fixée est le lundi 23 janvier 2023. Toutefois nous utilisons le mât actuellement installé sur un autre projet d'ENERTRAG, et il est possible qu'il y ait un décalage de quelques jours. Nous pouvons toutefois tabler qu'à fin janvier celui-ci sera installé sur la commune du Plessier.

Question d'ENERTRAG : « Dans le cadre de nos études et travaux, nous recherchons systématiquement à travailler avec des entreprises locales. En vue de l'installation du mât de mesure, savez-vous si une entreprise de pelletage existe au Plessier ou sur le territoire de la Communauté de Communes ? »

Réponse d'un participant : A notre connaissance il n'y a pas d'entreprise de ce type au Plessier, et nous ne savons pas pour la Communauté. Nous pouvons nous renseigner.

Autour de la vie du parc éolien

Question d'un participant : « Qui gèrera la maintenance du parc une fois construit et mis en exploitation ? »

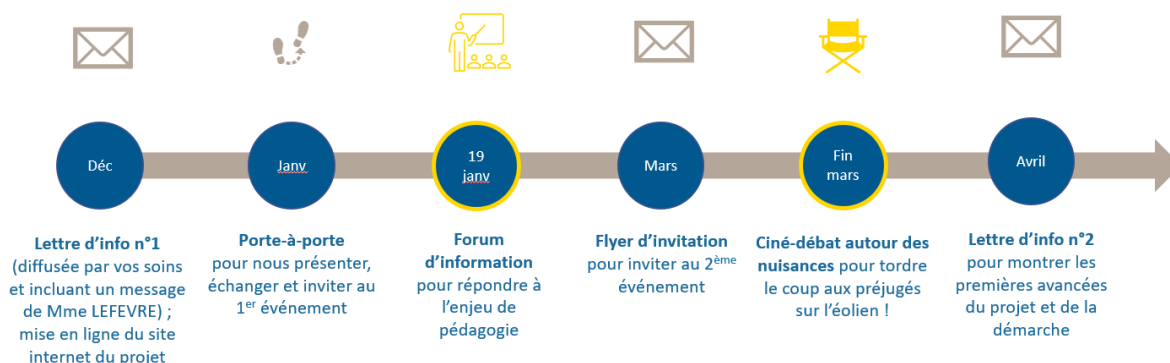
Réponse d'ENERTRAG : ENERTRAG bénéficie d'un service exploitation dédié et basé à Neuville-sur-Oise (95), ainsi que d'un service de maintenance basé à Saint-Quentin (02). Nous pouvons également avoir des présences plus locales lorsque nous avons un nombre significatif de parcs dans la même région. ENERTRAG gèrera donc bien toute la chaîne de valeur, des premières études jusqu'à la fin de vie du parc !

3.2 La démarche de concertation et d'information

Après ce temps de présentation et d'échanges autour du projet éolien, le second temps de la rencontre a été dédié à la démarche de concertation et d'information.

En préambule, DEMOPOLIS CONCERTATION a rappelé les propositions émises par les élus en juillet 2022 (thèmes d'information et de travail collectif, actions de communication, etc.).

Ensuite, DEMOPOLIS CONCERTATION a présenté le planning et les actions imaginées pour la démarche de concertation sur les premiers mois de 2023 :



Co-construction pour réussir ensemble la démarche

Suite au partage de ces éléments, un temps de dialogue s'est ouvert avec les élus afin de définir ensemble les actions à mener dans les prochaines semaines / les prochains mois en vue de pleinement réussir la démarche.

Voici une synthèse des actions décidées collectivement **en matière de communication et d'information** :

QUOI	QUI	QUAND
Rédaction d'un texte pour le site web de la commune autour du projet et de la démarche	Demopolis Concertation	Avant le 20/12
Insertion du texte sur le site web de la commune	Mme Lefevre, en lien avec la secrétaire de mairie et Mme Caron	Dès que possible
Distribution de la Lettre d'information n°1	Les élus	Semaine du 19/12
Finalisation du site internet du projet et mise en ligne	Demopolis Concertation	Semaine du 19/12
Mobilisation de la population en vue du Forum d'information du 19/01	Les élus	Dès que possible et jusqu'au 19/01
Porte-à-porte d'information et d'invitation	Demopolis Concertation	Semaine du 09/01
Insertion de 2 pages dédiées au projet et à sa démarche dans le bulletin communal du printemps	Rédaction par Demopolis Concertation	Début avril, pour une distribution début mai

Voici une synthèse des actions décidées collectivement **en matière de concertation** :

QUOI	QUI	QUAND
Privilégier une information pédagogique sur l'éolien en général et le projet (études) pour le Forum de janvier	Demopolis Concertation et Enertrag	19/01
Prendre attache avec les chasseurs de la commune pour valider l'intérêt d'une réunion autour de l'éolien avec eux (biodiversité, haies...)	M. Gamain	Début d'année 2023
Se rapprocher des équipes scolaires pour valider l'intérêt d'une démarche pédagogique avec l'école (intervention ludique, dessins, visite sur site...)	Mme Lefevre	Le 16/12 à l'occasion d'un point avec l'équipe scolaire
Se rapprocher de la bibliothécaire pour envisager une animation autour de l'éolien	Mme Lefevre	Début d'année 2023
De manière générale : privilégier le jeudi pour organiser des événements dans la salle des fêtes	Demopolis Concertation et Enertrag	Tout au long de la démarche

4. Les prochaines étapes

Grâce aux contributions et prochaines actions des élus, ENERTRAG et DEMOPOLIS CONCERTATION vont pouvoir mettre en œuvre une démarche de concertation et d'information adaptée au territoire.

Celle-ci se mettra en place à compter de la rentrée de janvier 2023 et accompagnera le projet durant toute sa phase de développement.

Par-delà les actions d'information et de communication qui vont se mettre en place de fin décembre à mi-janvier (distribution de la Lettre d'information, mise en ligne du site internet du projet, insertion d'un texte dédié au projet et à sa démarche sur le site internet de la commune, porte-à-porte...), le premier rendez-vous ouvert à tous qui marquera le top départ de la démarche aura lieu le 19 janvier prochain, de 18h30 à 20h30, à la salle des fêtes du Plessier-sur-Saint-Just. Nous comptons sur la participation de chacun, que ce soit 5 minutes pour s'informer ou 2h pour échanger !

Dans l'attente, ENERTRAG et DEMOPOLIS CONCERTATION remercient à nouveau les élus présents pour leur participation et la richesse de leurs apports, et leurs souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

5. Contacts



Paul PELLET

Chef de projet

paul.pellet@enertrag.com

06.75.03.54.09



Lorette HAFFNER

Concertation

[lorette.haffner@demopolis](mailto:lorette.haffner@demopolis-concertation.fr)

[-concertation.fr](mailto:lorette.haffner@demopolis-concertation.fr)

07.72.27.98.08



Projet éolien du Plessier sur St Just

Comité des élus n°2

13 décembre 2022 – Mairie du Plessier-sur-Saint-Just





Un mot pour se présenter



L'équipe présente à vos côtés

Enertrag



Paul Pellet

Chef de projet éolien

Demopolis Concertation



Lorette Haffner

Cheffe de projet
concertation

A landscape photograph featuring a railway track that recedes into the distance. On either side of the track are green fields and some trees. In the background, two large white wind turbines are visible against a clear blue sky. The text 'Les objectifs et le déroulé de la réunion' is centered over the image, with the first line highlighted in yellow.

Les objectifs et le déroulé de la réunion



Les objectifs de la réunion

- ① **VOUS INFORMER** à la veille du lancement des études
- ② **PRECISER ET ENRICHIR** la démarche de concertation
- ③ **PREPARER** les prochaines actions à mener

Le déroulé du comité élus

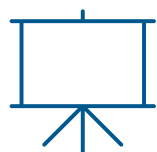
19h00

Accueil et introduction



19h10

Vous informer sur le projet et ses études : que s'est-il passé depuis cet été ? Quelles sont les prochaines étapes ?



19h25

Répondre à vos questions sur le projet et ses études



19h40

Précisons et enrichissons ensemble les premières étapes de la démarche



20h10

Synthétisons nos échanges et préparons la suite...



20h30

Fin de l'événement et verre de l'amitié

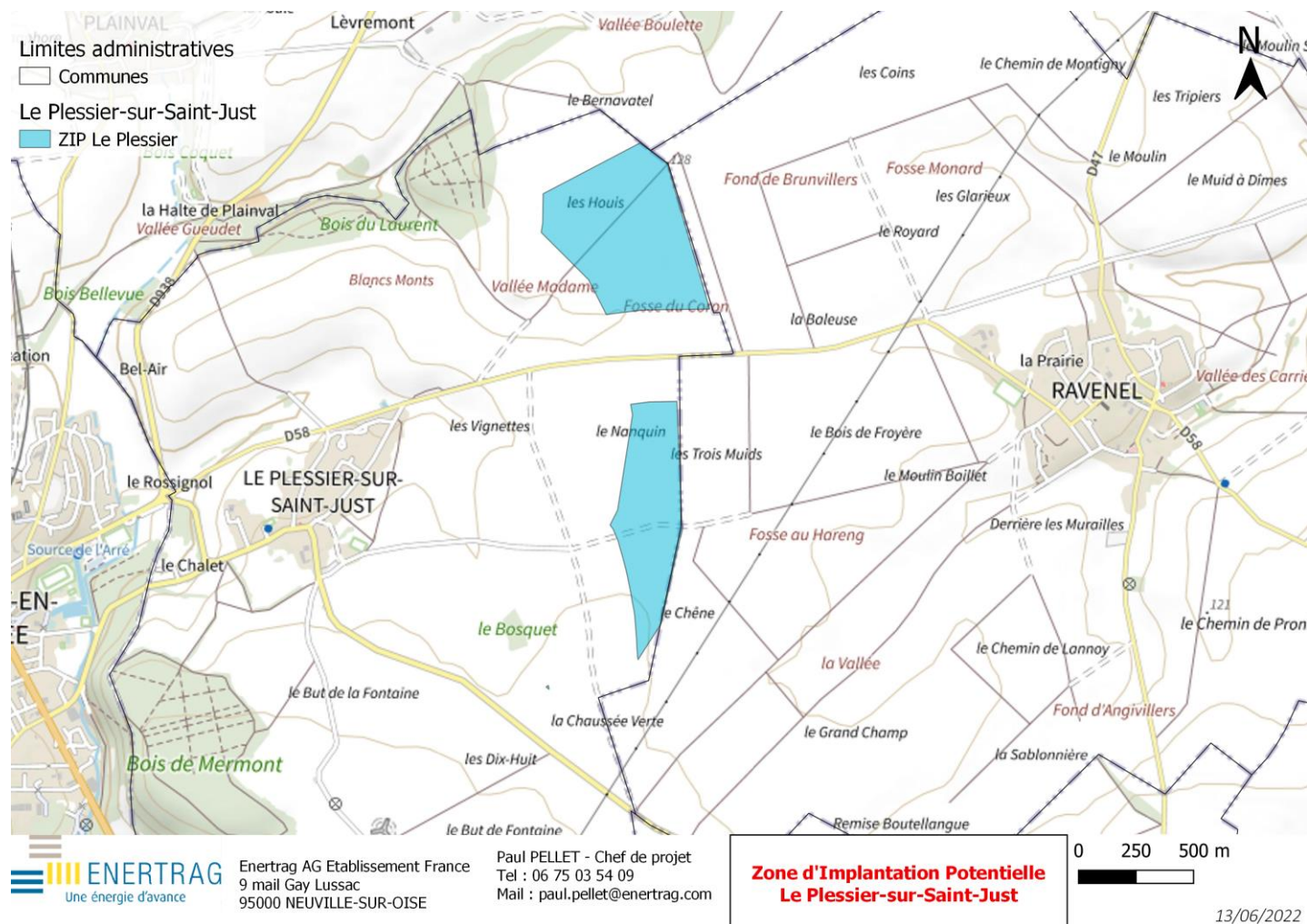


A landscape photograph featuring a railway track that recedes into the distance. On either side of the track are green fields and some trees. In the background, two large white wind turbines are visible against a clear blue sky. The text is overlaid on the center of the image.

Le projet et ses avancées :
Que s'est-il passé depuis cet été ?
Quelles sont les prochaines étapes ?



Rappel : les éléments présentés cet été

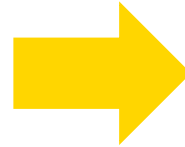


Potentiel de 5 éoliennes

180 m bout de pale

3,6MW / éolienne, soit 18 MW

Que s'est-il passé depuis cet été ?

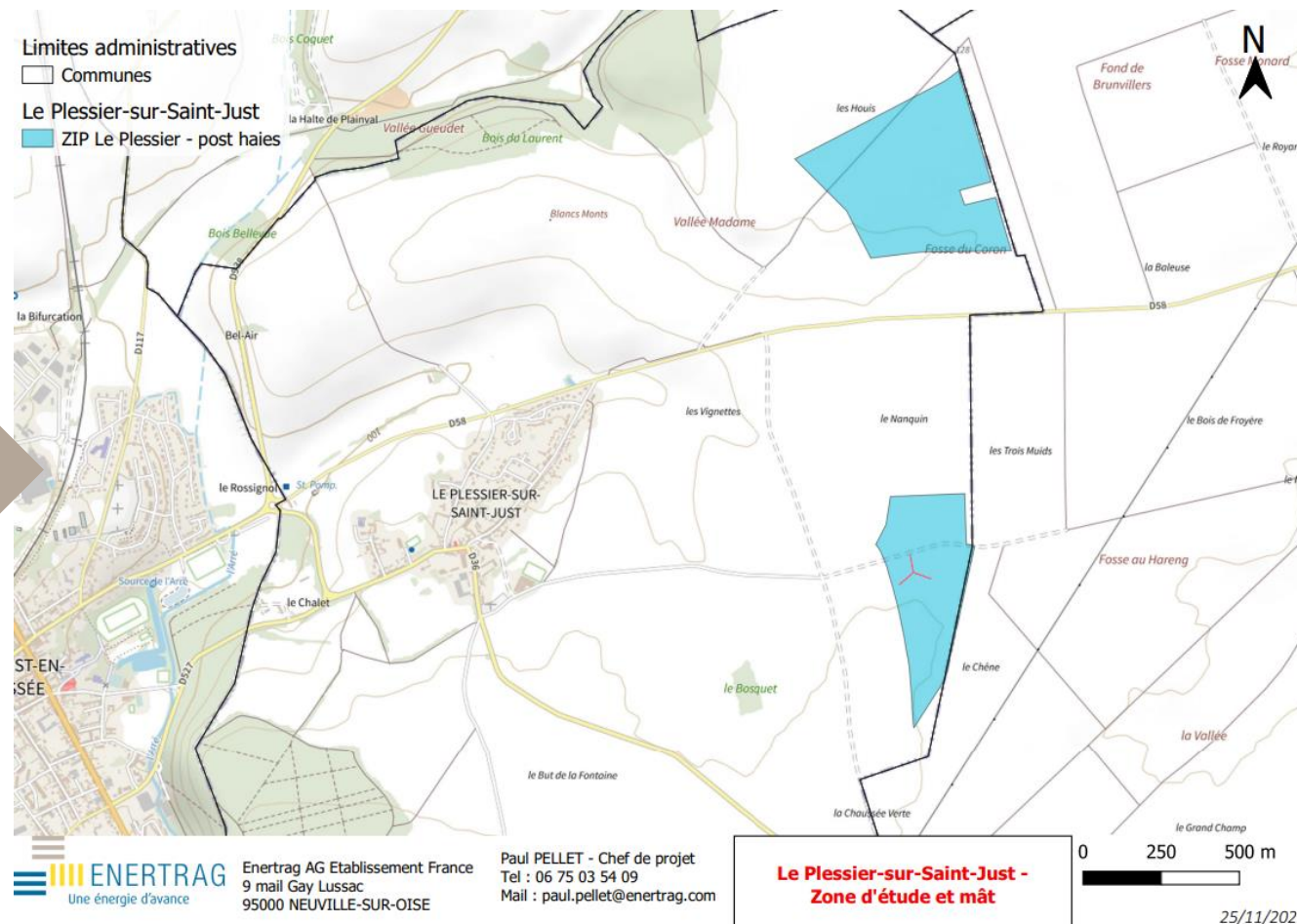
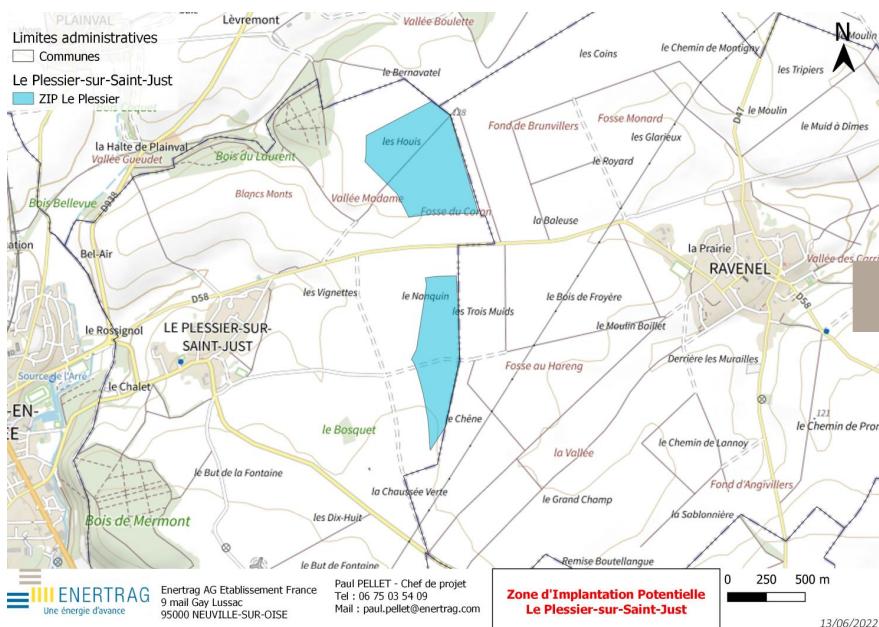


Echanges avec un agriculteur autour
de son projet d'agroforesterie
(plantation de haies) et de sa
compatibilité avec le projet éolien

Evolution des 2 projets pour une
parfaite compatibilité entre agriculture
et projet éolien

**Enertrag participera ainsi à la transition agricole et énergétique du Plessier sur St Just,
en finançant des haies et des études sur leur efficacité écologique**

Aujourd'hui : une nouvelle zone d'études, des chiffres légèrement revus

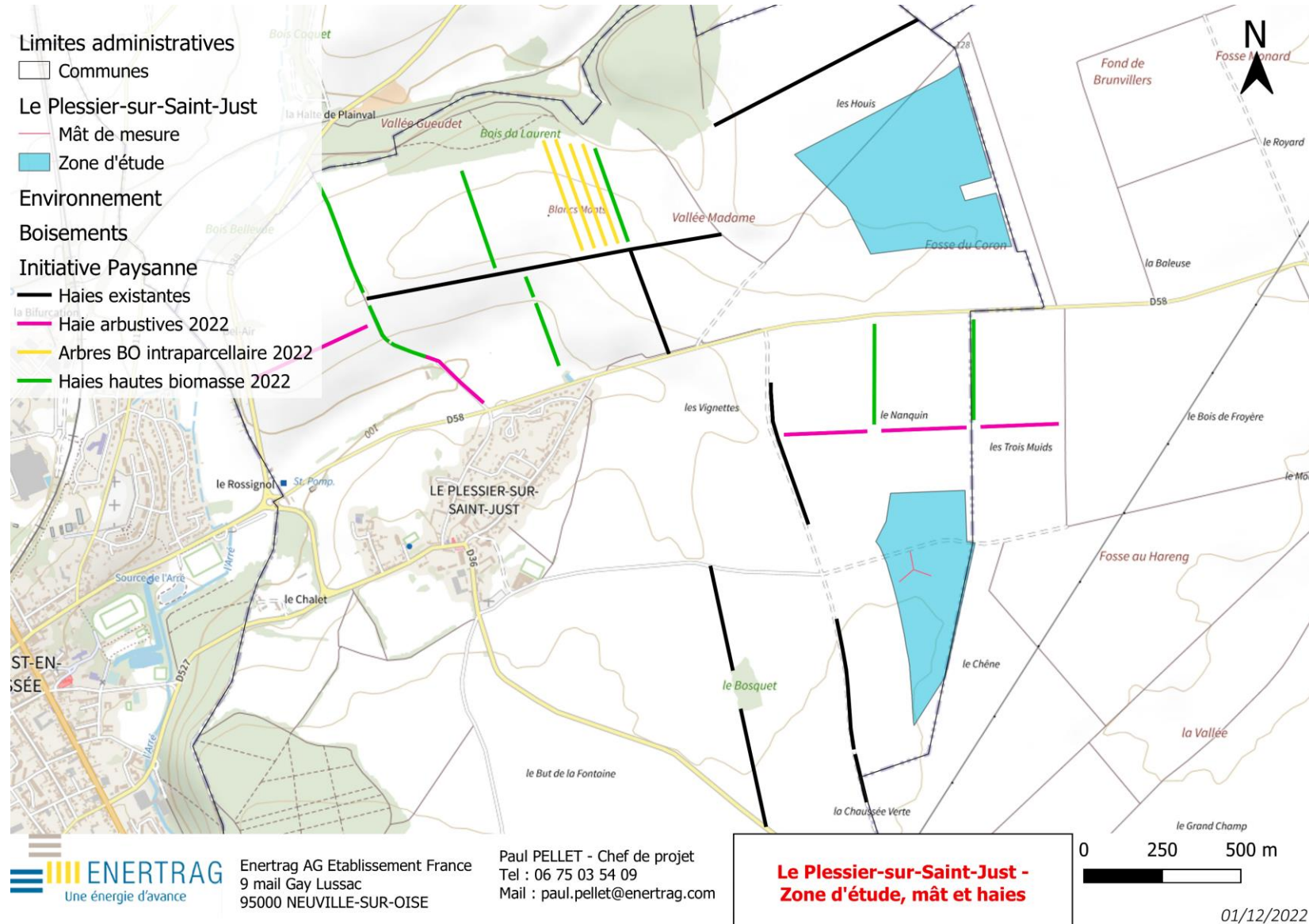


Potentiel de 4 éoliennes

180 m bout de pale

3,6MW / éolienne, soit 14,4 MW

Aujourd'hui : un projet compatible avec le projet d'agroforesterie



Les études vont ainsi se lancer cet hiver...



ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

Objectif : étudier sur au moins 1 cycle biologique complet les impacts potentiels du parc sur la faune et la flore

Durée : 12 mois minimum, lancement le 14/12/2022

Bureau d'études : Synergis Environnement



ÉTUDE PAYSAGÈRE

Objectif : étudier la visibilité des éoliennes envisagées et identifier les points paysagers à préserver

Durée : 9 mois, lancement courant 2023

Bureau d'études : pas encore retenu



ÉTUDE ACOUSTIQUE

Objectif : évaluer l'environnement sonore à proximité du parc en projet pour connaître le bruit maximal à ne pas dépasser

Durée : 3 mois, lancement automne/hiver 2023

Bureau d'études : pas encore retenu



ÉTUDE DES VENTS

Objectif : mesurer l'orientation et la vitesse des vents, pour définir l'implantation, le type de machine...

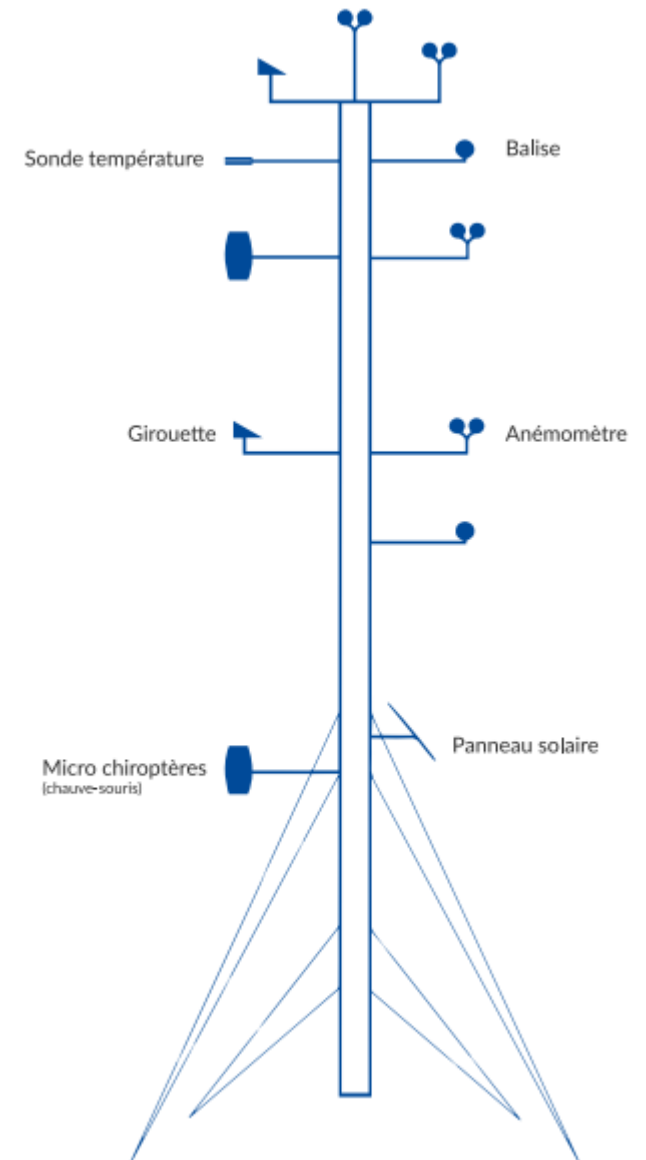
Durée : 24 mois, lancement le 23/01/2023

Bureau d'études : Enertrag + Voeral

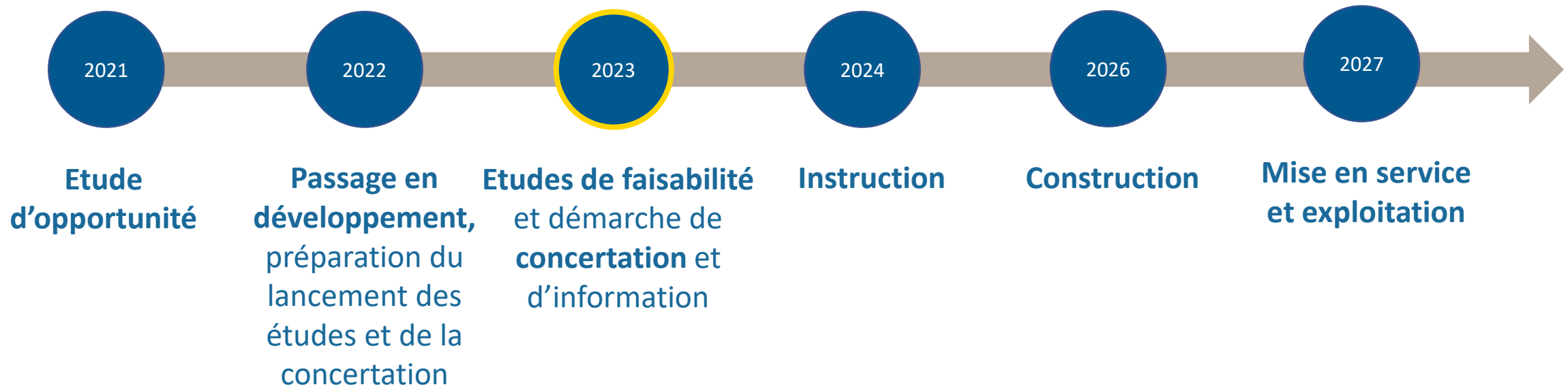
Zoom sur le mât de mesure (installation fin janvier 2023)

Qu'est ce qu'un mât de mesure ? A quoi sert-il ?

- C'est une structure métallique accueillant, à diverses hauteurs, des outils de mesures : sonde de température, anémomètre, girouette, etc.
- Il permet de quantifier la vitesse, la fréquence et la direction des vents. Il joue également un rôle dans l'étude écologique, en enregistrant finement l'activité des chauves-souris grâce à des micros.
- In fine, les données collectées sont corrélées de façon simultanée aux niveaux de bruit résiduel pour déterminer le futur impact acoustique, et nous permettent également de définir l'inter-distance et le gabarit des futures éoliennes.



Prenons un peu de hauteur : le calendrier global





**Avez-vous des questions
ou remarques ?**

A landscape photograph featuring a railway track that recedes into the distance. On either side of the track are green fields and some trees. In the background, two large white wind turbines are visible against a clear blue sky. The text is overlaid on the center of the image.

La démarche de concertation :
Suite à nos premiers échanges, des propositions à préciser et enrichir !



Ce que vous nous aviez partagé cet été...

En termes de sujets de présentation et.ou de travail collectif :

- L'environnement et le respect de la biodiversité locale
- L'insertion paysagère, le visuel
- L'éolien en général et le développement du projet (enjeu de pédagogie)
- Les nuisances sonores
- Les mesures compensatoires (comme les haies) et d'accompagnement (les projets à mener grâce aux retombées)

En termes d'information et de communication :

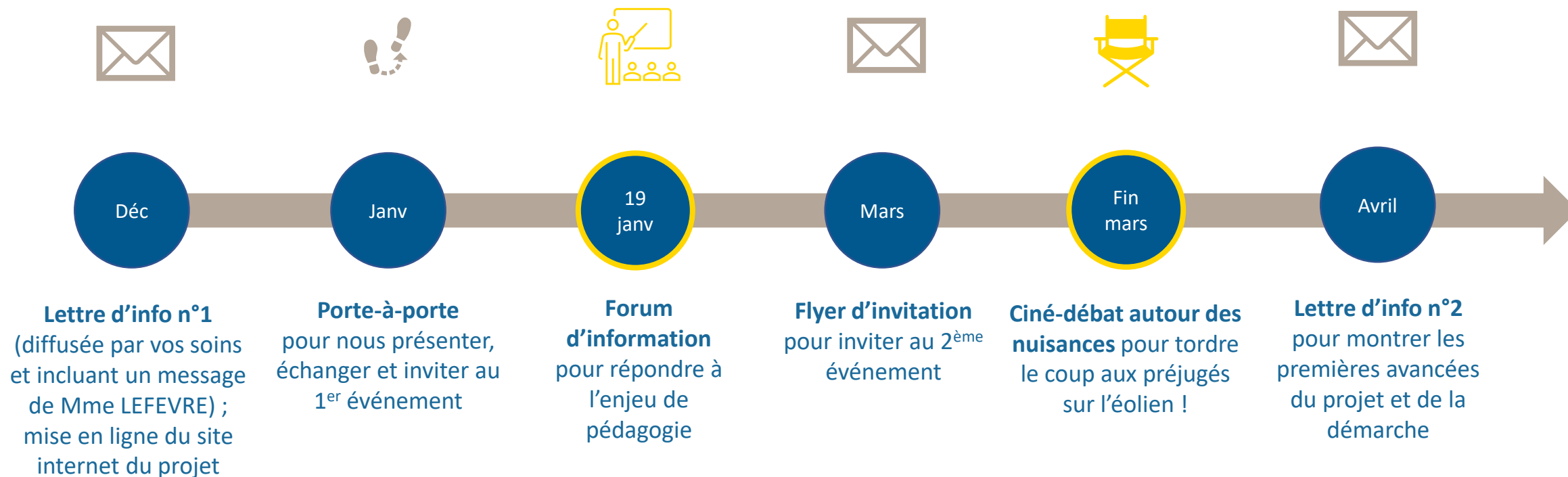
- Mise en place d'une communication disponible en Mairie (affiche, totem, dépliants... le format restera à définir ensemble), pour informer les administrés se rendant sur place
- Utilisation des outils de communication de la commune : bulletin (parution 2 fois par an, à l'automne et au printemps) et site internet
- Mise en place d'une communication d'ENERTRAG (lettres d'information et site internet du projet par exemple)

En termes de publics à inclure dans la démarche :

- Organisation de rencontres régulières et dédiées aux élus
- Organisation d'événements ouverts à tous
- Organisation de rencontres dédiées avec la Fédération de Chasse (sujet de la biodiversité, des haies...)
- Organisation de rencontres pour les plus jeunes, en lien avec l'équipe pédagogique de l'école



Notre proposition de démarche dans les prochains mois





**Avez-vous des questions
ou remarques ?**

Quels sont vos avis et suggestions concernant...



1

Les événements : sur quoi faut-il mettre l'accent, comment réussir les événements..?

2

Les outils de communication : avez-vous des conseils pour répondre aux attentes locales ?

3

A plus long terme, comment préparer dès aujourd'hui les prochaines étapes (information en mairie, travail avec l'école, les chasseurs...)?



Synthèse de nos échanges



A landscape photograph featuring a railway track that recedes into the distance. On either side of the track are green fields and some trees. In the background, two large white wind turbines are visible against a clear blue sky. The text 'Réservez vos agendas !' and 'Jeudi 19 janvier' is overlaid on the image, with each line of text centered within a yellow rectangular bar.

Réservez vos agendas !
Jeudi 19 janvier





Merci à vous et à bientôt !



Paul PELLET
Chef de projet
paul.pellet@enertrag.com
06.75.03.54.09



Lorette HAFFNER
Concertation
[lorette.haffner@demopolis
-concertation.fr](mailto:lorette.haffner@demopolis-concertation.fr)
07.72.27.98.08